

## Rentrée 2021 dans les INSPÉ : encore des incertitudes.

Le CNESER examine ce jeudi les demandes relatives à l'accréditation des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » - MEEF. Parallèlement à l'accréditation de 12 INSPÉ, l'ensemble des instituts a construit les nouvelles maquettes MEEF dans le cadre de la réforme de la formation et du recrutement des enseignants et des CPE.

Le Réseau des INSPÉ souligne le travail considérable accompli par les différentes équipes qui, dans le contexte difficile et complexe que nous connaissons, ont élaboré une nouvelle offre de formation complète répondant aux enjeux du métier, dans un calendrier contraint, pour une mise en œuvre à la rentrée 2021. Tout au long du processus, le Réseau des INSPÉ a collaboré étroitement avec la CPU, maintenu un dialogue constant avec les directions générales et a travaillé conjointement, avec les universités et les partenaires académiques.

L'accréditation des INSPÉ par les tutelles traduit la qualité du travail des équipes des INSPÉ.

Force est de constater cependant que la réforme de la formation et du recrutement des enseignants et des CPE, bien que posée dans son principe dès 2019, est toujours en attente de stabilisation sur sa mise en œuvre effective.

Si l'on ne peut que se réjouir d'une dimension professionnelle renforcée dans les nouveaux concours de recrutement, **les conditions pour atteindre l'objectif d'une meilleure professionnalisation ne sont à ce jour pas réunies.** L'absence de continuum de formation, la superposition des statuts des étudiants dans les parcours MEEF, des modules de formation et des cahiers des charges publiés au dernier moment, un modèle économique incertain, des réunions trop tardives pour des informations souvent trop partielles, affectent la mise en œuvre de la réforme. A tout cela peut s'ajouter la question des stages. Alors que le Réseau défendait un stage placé en S2-S3 pour éviter une mise en tension des étudiants sur cette fin d'année de M2 (se former, réaliser le mémoire, préparer le concours et assurer un tiers temps d'enseignement), nous regrettons de ne pas avoir été entendus sur cette question. Le faible intérêt des étudiants pour le stage en responsabilité peut être interprété comme un manque d'attractivité d'une expérience professionnelle dans ces conditions.

**L'objectif du Réseau des INSPÉ et de la formation dans les INSPÉ, c'est *in fine* la réussite de tous les élèves.**

Le Réseau a identifié trois obstacles majeurs à une mise œuvre réussie de cette nouvelle offre de formation à la rentrée 2021 :

- Une 2<sup>ème</sup> année trop lourde pour les étudiants avec une alternance majoritairement placée en M2 S3-S4
- Des répercussions RH non maîtrisées concernant les mises en stage, l'identification des tuteurs nécessaires ou les difficultés à libérer des enseignants exerçant en école ou EPLE pour intervenir dans les masters MEEF, problématiques partagées avec les rectorats.
- Un modèle économique qui n'a fait l'objet d'aucune discussion au niveau national, chaque INSPÉ étant invité à traiter cette problématique au niveau local avec son université de rattachement, les éventuels établissements d'enseignement supérieur partenaires et l'académie, toujours à coût constant.

**Au-delà de l'attractivité du métier, c'est l'attractivité du master MEEF qui est en jeu.** Le Réseau des INSPÉ considère aujourd'hui que toutes les incertitudes liées à la mise en œuvre de la réforme conduisent à une rentrée très incertaine dans les INSPÉ. Plus largement, ces incertitudes auront pour conséquence de rendre illisibles les parcours vers les métiers d'enseignants ou de CPE pour les premiers concernés, les étudiants.